CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 27, 28 et 29 mars 2017

2017 V. 91 Vœu relatif au bilan du plan vélo 2015-2020.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que le plan vélo a été adopté par le Conseil de Paris d'avril 2015 à l'unanimité;

Considérant que la délibération 2015 DVD 99-1 prévoyait en son article 4 une présentation annuelle du bilan d'avancement du programme vélo 2015-2020 au Conseil de Paris et aux conseils des arrondissements concernés ;

Considérant qu'à l'approche du deuxième anniversaire du plan vélo, aucun bilan n'a été porté à connaissance des conseillers de Paris ou des conseils d'arrondissement ;

Considérant qu'une association a mis en place un observatoire du plan vélo sur Internet;

Considérant que cet observatoire conclut que seuls 4 % des aménagements prévus d'ici 2020 ont été réalisés à ce jour ;

Sur proposition de M^{me} Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, M. Jean-François LEGARET, M^{me} Florence BERTHOUT, M. Jean-Pierre LECOQ, M^{mes} Jeanne d'HAUTESERRE, Delphine BÜRKLI, MM. Philippe GOUJON, Claude GOASGUEN, M^{me} Brigitte KUSTER et des élus du Groupe Les Républicains,

Émet le vœu que :

La Maire de Paris présente, conformément à la délibération adoptée, un bilan d'avancement du programme vélo 2015-2020 en 3^e Commission du Conseil de Paris ainsi qu'aux élus d'arrondissement concernés.